

Décision

Générale

colonial

Décision n° 23-466-1935 Nomination.

n° 23-466-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 septembre 1935

Numéro JO

n° 466 du 30/09/1935

Date du numéro

30 septembre 1935

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Djama Abdoulaï, somali issa, est engagé en qualité de boy à l'hôtel du Gouvernement, pour compter du 1er août 1935, à la solde mensuelle de cent vingt francs, passible des prélèvements. Le nommé Abdi Askar, somali abéraoual, est engagé en qualité de boy à l'hôtel du Gouvernement, pour compter du 11 août 1935, à la solde mensuelle de cent vingt francs, possible des prélèvements, en remplacement numérique du boy Mohamed Houssein, licencié.